

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FÉVRIER 2018

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le dix-neuf février deux mil dix-huit s'est réuni à la Mairie le vingt-sept février deux mil dix-huit à vingt heures trente, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur MORANCAIS Alain, Maire,

Étaient présents : Messieurs Alain MORANCAIS, Fabien MAISONNEUVE, Jean-Philippe RENAUDIN, Jean-Luc HAUTEVILLE, Pierre GOUYE, Bertrand CREPEAU, Christian HURTELOUP, Mesdames Stéphanie CHAMAN, Isabelle CREACH, Françoise LEGRAND,

Absents excusés : Madame Manuella HAMARD pouvoir à Monsieur Jean-Luc HAUTEVILLE

Absents non excusés : Messieurs Maxime LEPLAT, Fabien HUPENOIRE, Madame Pascale DRONNE

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Philippe RENAUDIN

Le conseil municipal approuve le compte rendu précédent à l'unanimité.

RIFSEEP

Monsieur le Maire informe que le comité technique qui s'est déroulé le 30 janvier 2018 approuve le projet de délibération sous réserve de certaines modifications. Il est modifié l'article 3 en enlevant les noms des employés communaux, et l'article 7 pour une formulation plus précise en cas d'absence.

Il est donné lecture de la nouvelle délibération. Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte à l'unanimité.

VOTE DES SUBVENTIONS 2018

Monsieur le Maire donne lecture des demandes de subventions reçues ainsi que des montants proposés lors de la commission finance. Le conseil municipal décide d'octroyer aux associations les montants suivants :

| | |
|-------------------------------|-------|
| Association du Nouzillard | 150 € |
| Amicales des sapeurs-pompiers | 50 € |
| Confrérie du Nouzillard | 80 € |
| Génération mouvement | 50 € |
| Amicale de l'école du SIVOS | 100 € |
| Société Cycliste | 340 € |
| Comité des fêtes | 150 € |
| CREPSSE | 50 € |
| Mémoire et patrimoine | 50 € |
| Coopérative scolaire | 150 € |
| Le réveil de Verneil | 250 € |
| L'Outil en Main | 50 € |
| Les orteils frétilants | 50 € |
| Anciens combattants | 50 € |
| Souvenirs français | 50 |

| | |
|----------------------|---------------|
| Élèves de la commune | 30€ par élève |
| Divers | 400€ |

Pour le vote de subvention de l'association « CREPSSE », monsieur Fabien MAISONNEUVE, étant le vice-président de celle-ci, sort de la salle du conseil le temps du vote, et revient ensuite pour continuer le conseil municipal. Il est demandé qu'un courrier soit envoyé à chaque association notifiant le montant de la subvention.

Monsieur Fabien MAISONNEUVE fait remarquer que certaines associations « riches » avec plusieurs dizaines de milliers d'euros font tout de même des demandes de subventions. Il préférerait que les subventions soient allouées aux associations qui en ont le plus besoin.

Ces subventions seront inscrites au budget primitif 2018.

PROJET STATION ORANGE

Monsieur le Maire présente le projet de la station Orange pour la construction d'une antenne afin de couvrir une zone blanche sur l'A28. Il y aura la mise en place d'un bail avec Orange pour une durée de 12 ans.

Le conseil municipal approuve à 10 voix pour et 1 abstention.

ANNULATION FACTURES ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire informe qu'il a été facturé à tort deux habitants de la commune donc il y a une régularisation à faire.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire indique qu'il faut une nouvelle délibération sans date pour les tarifs de la salle des fêtes car celle-ci n'est plus valable. Le conseil municipal décide à l'unanimité de passer le tarif hiver à partir de 1^{er} octobre jusqu'au 31 mars et d'appliquer un tarif de 250€. L'heure de ménage sera également supprimée.
- Monsieur le Maire informe des avancées concernant les travaux qui ont lieu au cimetière. Les tombes sont relevées, se pose la question de l'implantation d'une végétation. Il est choisi d'ensemencer les carrés avec de la jachère fleurie.
- Il est présenté le projet de la fibre optique. Celle-ci sera mise en place avec la phase 2 des travaux de la communauté de communes fin 2019. Il sera créé 224 prises pour un coût de 76 518 euros. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.
- Monsieur le maire indique aux conseillers municipaux qu'il doit rendre sa décision cette semaine pour décider de transférer ou non à la communauté de commune l'élagage et le fauchage.

Le conseil municipal décide de conserver le fauchage printemps et de confier le fauchage hiver à la communauté de communes.

- Monsieur le Maire informe que la région octroie pour le projet de la nouvelle mairie une subvention de 30 750 euros.
- Monsieur Fabien MAISONNEUVE donne lecture d'une lettre rédigée pour Monsieur le Directeur Académique suite à la fermeture d'une classe à l'école du SIVOS LAVERNAT-MONTABON. Il est proposé aux conseillers municipaux qui le souhaitent de signer cette lettre ainsi qu'une pétition qui sera laissée à disposition au secrétariat de la mairie.
- Madame Françoise LEGRAND, parle de son souhait de refaire les personnages en plâtre de la crèche, elle demande l'achat de 2 bacs en plastique pour le stockage après restauration. Le conseil municipal approuve à 9 voix pour et 2 abstentions.

-
Clôture de la séance à 23h15

Prochain conseil municipal le mardi 27 mars 2018.